



A Versailles, le 25 janvier 2013

## FEUILLE DE ROUTE

# D 2 > La promotion et le soutien d'actions et d'initiatives constructives favorisant les liens entre l'Évangile, les arts, la culture et l'évangélisation.

### ■ FINALITÉ

- Discerner et révéler la dimension spirituelle, religieuse et théologique des arts et de la culture ;
- Favoriser l'art comme moyen d'ouvrir à la foi chrétienne.

### ■ OBJECTIFS

- Soutenir et favoriser une création artistique et culturelle comme expression de foi et chemin d'évangélisation ;
- Promouvoir le dialogue entre les artistes, les différents partenaires de la culture et l'Église, favoriser la réflexion du diocèse sur cette question ;
- Organiser un événement diocésain régulièrement.

### ■ RESPONSABLE

- M<sup>me</sup> Nathalie Lockhart est nommée responsable de la mise en œuvre de ce décret.

### ■ MOYENS

- La lettre pastorale *Augmente en nous la foi !* donne l'esprit et des indications pour la mise en œuvre de cette décision ;
- Le Service diocésain Arts, Culture et Foi est le principal acteur de la mise en œuvre de ce décret ;
- Les collaborations locales seront favorisées ;
- Les services diocésains concernés seront consultés et associés à ce travail, selon des modalités à définir ;
- M<sup>me</sup> Bénédicte Bergeron, chargée par l'évêque du suivi du synode, se tient à votre disposition.

### ■ ÉCHÉANCES

- Un point d'étape sera remis à M<sup>gr</sup> Aumonier en décembre 2013 ;
- Un événement diocésain sera organisé d'ici à 2015.

† **Éric Aumonier**

*Évêque de Versailles pour les Yvelines*